

Méricourt : appel à candidatures pour 2 projets d'habitat participatif

Dans le cadre de l'aménagement de l'écoquartier à Méricourt, Territoires Soixante-Deux lance deux projets d'habitat participatif : un projet d'immeuble collectif et un projet concentrant sept terrains à bâtir de construction collaborative. Ce concept original, le premier sur le bassin minier, traduit une ambition partagée où chaque résident est invité à construire avec les autres autour de valeurs communes d'ouverture et de partage... En somme, un autre mode de vie en un lieu unique, pour mieux vivre ensemble mais chacun chez soi. Une réunion d'information se tiendra le mardi 6 décembre 2016 pour présenter le concept et séduire de potentiels candidats pour chacun des deux projets.

Les projets sur le site

Deux emprises foncières seront destinées à la réalisation de deux projets :

- un immeuble collectif d'une dizaine de logements ;
- sept terrains à bâtir de construction collaborative.

Projet d'immeuble collectif

La construction groupée sur une parcelle unique permet un gain d'espace sur les surfaces privées puisque tout est concentré, imaginé afin de mutualiser les équipements : salle de réception, buanderie, chambre d'amis, jardins communs par exemple.

Projet de construction collaborative

L'objectif est de réunir 7 foyers – qui seront propriétaires de leur parcelle – et de les accompagner pour réaliser un « groupement de commandes », permettant ainsi une économie considérable sur la construction individuelle et une notion d'entraide entre voisins dans les finitions de chaque habitat.

L'appel à candidatures

Territoires Soixante-Deux organise une première réunion d'information, ouverte à tous, le **mardi 6 décembre 2016 à 18h à l'espace culturel La Gare de Méricourt** (rue de la Gare).

Un appel à candidatures est lancé afin de rechercher les futurs habitants séduits par ce concept. Ensuite, des réunions se tiendront tout au long du projet pour en définir les termes : choix architecturaux, matériaux de construction, énergie, agencement des logements, usage des espaces partagés, mode de gestion envisagé, statut juridique, ... Guidée d'un spécialiste de l'habitat participatif, Territoires Soixante-Deux accompagnera les foyers dans la concrétisation de ces deux projets.

Vivre ensemble mais chacun chez soi

L'habitat groupé participatif s'insère naturellement dans les valeurs de cet écoquartier. Ayant une dimension collective, solidaire et conviviale, le projet est réalisé pour et par ses futurs occupants. Parce que c'est le groupe qui conçoit son habitat dès la programmation, les goûts et besoins personnels mais aussi les aspects environnementaux et sociaux sont mieux pris en compte que dans le cas des projets standardisés.

Atouts de l'habitat participatif

- les échanges de service (garde d'enfants, mutualisation des transports, loisirs, organisation d'ateliers,...);
- la mutualisation des espaces;
- le respect de l'environnement par des éco-gestes : tri sélectif, économies d'énergie, éco-construction,... ;
- des économies d'échelle de 20% environ par rapport à une maison individuelle grâce à la limitation des intermédiaires, la programmation collective et surtout la coopération au quotidien.

Une démarche innovante

L'écoquartier de Méricourt est avant tout un projet alliant l'aménagement mais aussi la mise en mouvement des énergies citoyennes. Il intègre également un ensemble de « bonnes pratiques » privilégiant les modes de déplacement doux, la gestion alternative des eaux pluviales et différents axes de développement éco-responsables. Après le premier coup de pioche de l'écoquartier en 2011, après la réalisation de la médiathèque répondant aux principes HQE, la mise en place de deux projets d'habitat participatif vient conforter l'idée de cohabitation, de concertation et de solidarité souhaitée par la municipalité de Méricourt.